

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL

48655



Distr.
LIMITÉE
E/CN.14/FMAB/18
23 juillet 1963
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Réunion préparatoire: Conférence des
Ministres des finances sur la création
d'une Banque africaine de développement
Khartoum, 16-27 juillet 1963

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
MEMBRES

Tanganyika: projet de résolution

La Réunion préparatoire, à l'unanimité,

Recommande à la Conférence des Ministres des finances africains que, nonobstant les dispositions de l'Article 3 de l'Accord portant création de la Banque africaine de développement, la République sud-africaine, en raison de la politique d'apartheid qu'elle poursuit, ne soit pas reconnue comme remplissant les conditions requises pour devenir membre de la Banque tant que son Gouvernement n'aura pas renoncé à cette politique.